

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Depuis l'Assemblée de mai, votre Conseil a tenu vingt-quatre séances ordinaires et seize extraordinaires auxquelles tous les membres ont assisté d'une façon assidue, apportant leur collaboration pour assurer la marche régulière de notre Association.

Nous avons eu le regret d'enregistrer le décès de trois de nos camarades associés : Mulhoff, Pfister, Lescure.

Plusieurs de nos camarades associés qui avaient quitté l'atelier social, ayant accepté leur remboursement, de ce fait ne font plus partie de notre Association : Chapusot, Plagne, Roussel, Poret.

A ce sujet votre Conseil aura à vous faire part d'une suggestion concernant les camarades ayant quitté l'atelier social.

Nous vous présentons les demandes d'inscription reçues à ce jour et qui sont en règle avec l'article 9 de nos statuts. Ce sont celles des camarades: Jean (Baptiste); Juin; Porcher (Henri); Fournier (Alfred); Jouault (Pierre); Vignaux (René); Louyot (Henri); Oricux (Pierre); Scerini (Marcel); Tilliet (Louis); Richard (Maurice); Menetti (Raymond); Mees (Auguste); Rocu (Maurice); Seignardie (René); Giot (Gaston); Perregon; Veau (Marcel); Lafférière (Maurice); Merle (Jean).

Quelques camarades n'ayant pas répondu à notre demande de renseignements, nous nous sommes vus dans l'obligation de ne pas tenir compte de leur demande d'inscription.

A ce propos, pour nous couvrir des frais de correspondance et perte de temps occasionnés par ces demandes, nous vous demanderons d'établir un droit d'inscription.

La Commission du Travail ayant donné un avis favorable, nous présentons à votre acceptation l'admission définitive des camarades dont les noms suivent : Foully, Reynaud, Guillot, Kostielecki, Legrand et Gadeceau, anciens apprentis.

Le personnel de la maison, au mois de novembre, s'élève au nombre de 645, se décomposant comme suit : associés, 242; stagiaires, 7; temporaires, 10; auxiliaires, 263; ingénieurs, 6, auxquels il faut ajouter 117 personnes occupant des emplois divers: auxiliaires multiples, apprentis, employés, etc.

Ainsi que l'assemblée de mai en avait manifesté le désir, le Conseil a maintenu les délégations qui maintenant ont fait leurs preuves.

En ce qui concerne les multiples extensibles réalisés depuis six mois, citons comme mises en service les installations de Vierzon, Bourg, Etampes, Arles, Auch, Laon, Lons-le-Saunier, Caudry, Meulan.

Extensions du Puy, de Limoges, de Casablanca, Moulins.

Tables d'essais de Saint-Quentin, Dijon, Roanne.

En cours de montage : Brive, Cognac, Grasse, Carcassonne, Hyères, Mazamet.

Extensions de Casablanca, Oran, Caen, Saint-Brieuc, Montrouge, Monaco, Melun, Nancy.

En fabrication: Saint-Raphaël, Aurillac, Sélestat.

En étude: Lunéville, Toul, Aubenas, Bourgoin, Autun, Lagny, Honfleur.

Travaux divers; groupes interurbains; bâtis urbains; têtes de répartiteur; exploseurs; tableaux métalliques; transformation multiple Hôtel de Ville.

En prévision: adjudication de mobiles, muraux, combinés, micro-plastrons, tableaux.

A l'atelier, une machine à percer à grande vitesse a été réalisée, et nous pensons en obtenir des résultats intéressants.

Ayant été averti que quelques lots de terrain du passage Foubert allaient être vendus, ces lots étant contigus aux nôtres, votre Conseil d'administration s'en est rendu acquéreur, ceci étant la dernière possibilité que nous ayons de pouvoir nous agrandir.

Dans les lots dont nous sommes propriétaires, se trouve celui des Charpentiers Réunis, dont nous aurons la libre disposition en juillet 1931. A l'heure actuelle, nous disposons déjà du logement du gardien, ce qui va nous permettre d'avoir la libre disposition du terrain du patronage, sur lequel nous allons bientôt commencer à construire. A cette Assemblée nous exposerons un plan général des bâtiments afin que chaque camarade associé puisse se faire une idée de ce que nous allons entreprendre.

En vue de ces agrandissements et pour permettre à nos menuisiers de pouvoir préparer l'agencement, nous avons fait l'achat de machines à bois qui sont appelées à nous rendre de grands services. Notre service de garde est maintenant assuré d'une façon satisfaisante par d'anciens pompiers, ce qui nous donne une garantie sérieuse contre l'incendie.

Nous avons été amenés à faire quelques compressions dans certains services, celles-ci étaient nécessaires pour pouvoir donner satisfaction aux demandes d'augmentation qui nous ont été présentées. Nous devons ajouter que ces compressions n'ont compensé que pour une faible partie la dépense engagée par l'augmentation. Nous pensons que celle-ci aura donné satisfaction à tous nos camarades.

Ayant été sollicités pour participer à l'Exposition de Liège, nous avons exposé et nous sommes heureux de vous apprendre que nous avons obtenu un grand prix décerné par le jury international de l'Exposition.

Nos travaux au point de vue multiples ont plutôt progressé en l'année 1930, puisque nous comptons en avoir monté vingt-cinq à la fin de l'année.

Pour l'automatique R. 6, les dossiers sont terminés et les outils sont en fabrication en partie à l'A. O. I. P., en partie à l'extérieur, nous pensons que l'outillage sera terminé pour la fin de l'année. Nous attendons le programme du multiple de Charleville, l'Administration ayant décidé de nous confier le montage de cet automatique.

D'autre part, notre automatique privé semble être appelé à une grande diffusion, notre service de ventes ayant déjà été sollicité pour plusieurs affaires importantes. Nous avons à l'heure actuelle un appareil en service à la Banque des coopératives de consommation, rue de Provence.

La documentation est à peu près au point et l'outillage se poursuit parallèlement au R. 6.

Ces installations nécessiteront l'étude d'une série d'appareils devant marcher avec l'autocommutateur: intercommunication, autocommutateurs auxiliaires, postes à batterie centrale, répartiteurs, tableaux de charge. L'étude de notre nouveau poste téléphonique est maintenant terminée et nous allons en examiner la réalisation.

Les affaires du Privé prenant toujours de l'extension et pour nous mettre à l'unisson avec les autres maisons, nous serons peut-être dans l'obligation d'augmenter le service technique en vue de pouvoir créer un service de recherches en laboratoire.

Notre Bureau d'études nous donne satisfaction, la spécialisation des camarades selon leurs aptitudes ayant donné de bons résultats.

De nombreux dessins ont été reproduits en double et seront mis dans un endroit spécial afin d'éviter la destruction en cas d'incendie.

Dans le département des Mesures, il n'y a pas de grands changements à signaler. Les études commencées depuis un an ont progressé mais ne sont pas encore terminées. Malgré cela, le chiffre d'affaires comparé à celui de l'année dernière a légèrement augmenté.

La vente à la clientèle privée a pris une plus grande extension, du fait que nous avons fait visiter certains clients susceptibles de devenir des acheteurs.

Le chiffre d'affaires du département Privé du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet s'est élevé à 3.268.685 fr., bien que les affaires soient de plus en plus difficiles à traiter, la crise commerciale que nous traversons rendant la concurrence beaucoup plus âpre.

Le service des Installations privées qui emploie deux camarades, donne satisfaction à notre clientèle, mais devant l'augmentation de celle-ci, nous nous verrons bientôt dans l'obligation de l'augmenter d'une unité.

Notre service d'expéditions s'est amélioré et dans l'ensemble nous donne satisfaction. Quelques réformes sont à faire, nous nous y employons dans la mesure du possible en collaboration avec nos camarades du magasin. Nous pensons pouvoir apporter une amélioration sensible lors de l'agrandissement de ce magasin.

Le service des Achats continue à suivre de très près les fluctuations des matières premières, ceci étant une condition essentielle pour nous permettre de faire bonne figure dans les adjudications. Ce travail étant très important, nous nous sommes vus dans l'obligation d'adjoindre une employée à notre camarade Gazé.

Notre comptabilité industrielle a de plus en plus de travail dans chacune de ses subdivisions. Dans la division travaux en cours et prix de revient à la commande, le chiffre des marchés à exécuter est passé de 15 millions en 1929 à 21 millions en 1930. Les commandes stock, ainsi que celles du privé ont subi une augmentation de plus d'un million. Dans la division prévisions matières, le nombre des fiches prévisions continue à augmenter et tout dernièrement ce service a pris en compte tous les cordons utilisés par la maison. Les travaux de ces deux divisions se trouvent souvent compliqués du fait que les bons ne sont pas toujours effectués conformément aux indications données. A ce sujet, nous rappelons aux chefs d'équipe que c'est de la discipline de chacun dans l'établissement des bons matières, main-d'œuvre, livraison, que dépendent les résultats obtenus.

Dans la division main-d'œuvre, le travail s'est particulièrement accru par suite de l'application des A. S. ; de plus, ce service est souvent mis à contribution pour l'établissement d'états réclamés par différents services, tant extérieurs qu'intérieurs. La division du prix de revient fonctionne normalement, celle-ci étant à même de fournir maintenant les renseignements demandés, elle rend de grands services au bureau commercial qui l'emploie couramment.

Nous aurons à vous entretenir de deux questions importantes :

1° Une proposition tendant à accorder une prime d'ancienneté par année de présence à tous les camarades associés.

2° Une disposition nouvelle tendant à accorder une amélioration de retraite aux camarades auxiliaires ayant vingt ans de présence à l'atelier social.

Ces deux propositions ne seront nettement établies qu'après en avoir discuté avec vous.

Voici, camarades, un résumé aussi fidèle que possible des travaux de votre Conseil pendant ce semestre; nous pensons qu'il vous donnera satisfaction et nous restons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous jugerez utiles.

A la suite de ce rapport vous trouverez des propositions sur lesquelles vous serez appelés à vous prononcer.